

Ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, Coumba Boly/Barry

Alphabétisation : Le programme d'accélération de l'alphabétisation, élaboré par le ministère, devra permettre d'atteindre un taux d'alphabétisation de 60% en 2015. Nous invitons les associations de femmes à se signaler au niveau des communes, des directions régionales et provinciales de l'enseignement de base, afin d'être prises en compte. Ce programme a déjà démarré dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins.

Enseignement post-primaire : En ce qui concerne la question de l'enseignement post- primaire, le ministère de l'enseignement en charge de l'éducation nationale est en concertation avec celui des enseignements secondaire et supérieur. Nous comprenons l'enjeu fondamental, surtout pour les jeunes filles qui finissent l'école primaire et qui ont besoin d'aller au secondaire, puis au supérieur. Nous sommes conscients que ce n'est pas seulement l'enseignement secondaire qui va régler le problème de l'équité et de la justice dans le domaine de l'accès à l'éducation. Il faut aller plus loin. Le plus important, ce sont les curricula qui seront enseignés et surtout, le maintien des filles à l'école, notamment dans les centres communautaires. A ce sujet, la première Dame a pris l'engagement de nous accompagner, afin que l'on puisse avoir une maison communautaire pour jeunes filles dans chaque région. C'est le lieu de demander aux partenaires techniques et financiers de nous accompagner dans ce sens.

Sur la question des Associations de mères éducatrices, nous pouvons vous dire que c'est une expérimentation qui sera généralisée, si elle s'avère concluante. En effet, elle permet aux femmes d'accompagner leurs filles, ainsi que l'école.

Ministre des Enseignements secondaire et supérieur, Moussa Ouattara :

1 département, 1 CEG : Il y a un principe global au niveau de notre département, à savoir un Collège d'enseignement général (CEG) par département et un lycée professionnel par région. Dans la région du Centre, il sera ouvert, pour la rentrée académique 2012-2013, 15 CEG dont 5 à Ouagadougou, l'arrêté est déjà signé. Dans la région du Centre-Est, 7 CEG seront érigés en lycées et 12 nouveaux établissements seront construits dont un lycée d'enseignement

technique.

1 région, 1 université : Nous souhaitons rappeler que la politique universitaire du gouvernement prévoit l'ouverture d'une université dans chaque région. Cette politique a permis l'ouverture des centres universitaires de Koudougou, Ouahigouya, Fada et Dédougou. Le gouvernement travaille à consolider le fonctionnement de ces centres. Pour cette rentrée scolaire, le lycée professionnel de Gaoua ouvrira ses portes et bientôt, la pose de la première pierre du lycée professionnel de la Boucle du Mouhoun aura lieu.

Les villes de Diébougou, de Banfora, de Tenkodogo, de Garango et de Manga verront chacune l'ouverture d'un Collège d'enseignement technique (CET). »

Ministre de l'Economie et des Finances, Lucien Marie Noel Bembamba :

Financement de la promotion du genre : Le problème principal posé à notre département concerne la question du financement des activités des femmes. La plupart des préoccupations pose la question du financement de la promotion du genre, de la lutte contre l'inégalité, mais aussi, le financement des activités pour l'autonomisation des femmes. Cette dernière question est centrale et est prise en charge depuis un certain temps, et vous l'avez relevé. Un certain nombre d'instruments existent déjà. Toutefois, comme vous l'avez relevé au cours du forum, il y a des besoins et des attentes qui commandent que l'on accélère le processus. Sur la base des propositions du forum, une réflexion d'ensemble sur la problématique du financement du genre sera engagée. Cette réflexion permettra d'évaluer les forces et faiblesses des instruments qui existent déjà mais, également de décider du type d'action à mettre en place pour répondre aux nombreuses attentes. En ce qui concerne les préoccupations tendant à renforcer les capacités des acteurs, à commencer par le ministère de la Promotion de la femme, le ministère des Finances est déjà dans cette logique. En témoigne, le passage du budget de ce ministère de 630 millions en 2009 à 3,3 milliards en 2012. En ce qui concerne la mise en place de cellules genre dans les ministères, nous allons proposer que chaque ministère puisse désormais, inscrire dans son budget, une ligne pour apporter un soutien à leur fonctionnement. Cela est déjà inscrit dans le budget de 2013.

A toutes les questions liées aux outils, notamment les plates-formes multifonctionnelles, nous voudrions rappeler qu'il y a un programme spécial qui s'en occupe. Le programme spécial de création d'emplois offre également des opportunités d'équipement aux femmes, car un de ses axes est uniquement dédié à ce volet.

Soutien à la santé : Dans le domaine de la santé, il y a un besoin important d'infrastructures et la politique du gouvernement est de travailler à réduire les distances entre les centres de santé. Il se pose ici, la question des retards dans la mise en oeuvre. À partir de l'année prochaine, un comité de suivi, composé des autorités locales et d'associations de bénéficiaires, sera mis en place dans chaque province. En ce qui concerne l'équipement des centres de santé, le gouvernement a adopté un programme accéléré pour équiper les centres hospitaliers régionaux. Le gouvernement va prendre des emprunts, afin que chaque hôpital puisse être équipé, d'ici à 2014, de l'essentiel de ses besoins. Pour répondre au manque de personnel qualifié dans les hôpitaux, le gouvernement a en projet de lancer un programme spécial de recrutement et de formation accélérée de personnel spécialisé. Ce programme sera lancé, d'ici à la fin de l'année. Enfin, en ce qui concerne la question de la subvention des soins, le gouvernement, consacre chaque année, une enveloppe de 3 milliards F CFA aux accouchements et soins obstétricaux d'urgence. Au-delà, le programme national de prestations sociales adopté récemment, prévoit des filets sociaux qui permettront d'assurer la gratuité des soins pour les personnes les plus vulnérables. En 2013, 5 milliards de francs sont prévus pour accompagner ce volet. »

Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, Jean Bertin Ouédraogo :

Aéroport de Bobo-Dioulasso : En ce qui concerne la problématique de la mise aux normes gros porteurs de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, c'est un processus qui a été entamé depuis une décennie avec des acquis, notamment la mise en place d'un terminal fruitier et la réfection de la piste, ainsi que de la tour de contrôle. Nous pouvons vous assurer que le processus va se poursuivre.

Infrastructures routières : En ce qui concerne les infrastructures routières, la politique du gouvernement vise trois objectifs. Il s'agit tout d'abord, de travailler à sauvegarder le patrimoine routier actuel, ensuite, à assurer le désenclavement externe du Burkina par les travaux de renforcement de tous les corridors de desserte, et enfin, le désenclavement intérieur. En ce qui concerne ce dernier volet, le gouvernement a entrepris le désenclavement des chefs-lieux de régions, des zones de production et de commercialisation et enfin, des centres de soins, ainsi que des centres éducatifs.

Les études pour le bitumage de la route Guiba-Garango-Tenkodogo-Ouargaye sont terminées et le gouvernement est maintenant à la recherche de financement. Pour le prolongement Ouargaye-frontière du Togo, les études seront entreprises au titre du budget 2013.

Quant au bitumage de la route Kongoussi-Kaya-Boulsa-Pouytenga dans la région du Centre-Nord, les études sont en cours.

Dans la région du Nord, les travaux de bitumage de la route Ouahigouya-Tougan seront lancés dans le courant du dernier trimestre de l'année en cours.

Pour le tronçon Ouahigouya-Djibo, les études sont achevées. Pour le tronçon Dédougou-Tougan, le gouvernement a déjà obtenu un accord de principe d'un bailleur de fonds. Pour le tronçon Ouahigouya-Tougan, les études sont en cours, il en est de même de Yako-Tougan.

Dans la région du Sahel, l'état des routes nécessite un travail d'entretien. Le financement de la route Dori-Gorom-Tambao est acquis. De même que le réseau ferroviaire Tambao-Kaya-Ouagadougou. Le ministère dans son schéma d'aménagement, s'est engagé à reconstruire la Maison de la femme de Tenkodogo. »

Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique, Laurent Sédogo :

Accès aux intrants : Nous avons été interpellé sur l'accès des femmes aux intrants. Le ministère a entrepris une réflexion sur de nouvelles formules en vue de rendre plus efficaces les opérations de fourniture d'intrants à grande envergure aux producteurs. L'opération niébé est spécifiquement réservée aux femmes dans toutes les provinces. Une opération-pilote pour la culture maraîchère sera bientôt lancée dans la région du Centre à l'intention des femmes. Une priorité sera également accordée aux femmes dans l'opération « maïs de case ». Sur la question de l'accès des femmes à la terre, des concertations ont été engagées dans toutes les régions en 2012 et elles vont se poursuivre. Le plan d'action du ministère prévoit qu'au moins 1/3 des surfaces emménagées soient réservées aux femmes. Pour l'opération 1000 charrues, cette année, la caution a été fixée à 10000 francs pour les femmes, afin d'améliorer leur participation à ce programme. Dans le Sud-Ouest, deux projets sont en cours pour permettre aux femmes d'acquérir des technologies de transformation. »

Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Arthur P. Kafando :

Genre et expositions burkinabè à l'étranger : Notre département a été interpellé sur trois préoccupations. D'abord, sur les recommandations sectorielles, Madame la ministre a souhaité que l'on puisse organiser des foires commerciales à l'étranger. Je voudrais préciser que nous avons été instruit par le Premier ministre de réfléchir à la question des journées économiques du Burkina Faso et aux missions commerciales à l'étranger, qui permettent, non seulement de présenter les potentialités du Burkina, mais aussi de permettre aux opérateurs économiques, toutes composantes confondues, de présenter leur savoir-faire à l'étranger, lors des foires et expositions. Nous allons intégrer votre requête dans cette réflexion. Pour la foire internationale de Dakar qui ouvrira bientôt ses portes, certainement, nous pourrions intégrer des femmes. C'est une grande rencontre à laquelle le président Blaise Compaoré a été personnellement invité.

Filière karité : Le Premier ministre a été aussi saisi par une requête des femmes, pour voir dans quelle mesure la filière karité pourrait être réactivée et offrir un contenu économique plus substantiel et valorisant pour les femmes du Burkina. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Economie et des finances, le département de l'Environnement et du développement durable, et celui de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat ont tenu une rencontre de concertation. Il a été défini, à l'occasion, un cadre de concertation et un plan d'action, qui sont basés aussi sur la loi et sur les interprofessions. La mise en oeuvre de ce plan d'action, dans les jours à venir, pourra aider les femmes du Burkina Faso. Pour les femmes du Sud-ouest, il y a aussi la question de raffinage de l'huile. Je voudrais préciser qu'il est important de savoir aussi que nous avons mis en place un programme de soutien aux unités de transformation.

Genre et secteur privé : Pour ce qui concerne le secteur privé d'une manière générale, il faut rappeler qu'il y a des programmes en cours, actuellement, qui pourraient soutenir les femmes dans leurs activités, notamment le développement de leurs entreprises. L'ambassade du Danemark est logée au niveau de la Maison de l'entreprise, pour la formation et le montage des entreprises des femmes. Il y a environ 177 millions qui pourraient accompagner les femmes pour le montage des entreprises. Au niveau des plates-formes d'appui, il y a aussi une structure comme l'Oxytane qui accompagne environ 310 femmes avec environ 20 millions de francs logés au niveau de la Maison de l'entreprise. Il est donc important que les femmes puissent savoir qu'au sein de cette structure, il y ait un accompagnement pour leurs projets. Enfin, pour la création d'entreprise, la Banque mondiale peut accompagner. Au sein de la Maison de l'entreprise, un fonds d'environ 31 millions de francs est disponible à cet effet.

Ministre des Ressources animales, Jérémy T. Ouédraogo :

Intensification du biodigester : Au regard du thème de ce forum, deux interpellations ont été portées à notre département ministériel. Il s'agit d'une préoccupation qui porte sur la technologie du biodigester. En demandant son intensification, il faut reconnaître qu'effectivement avec les femmes, c'est une technologie innovante qui leur permet de ne plus utiliser le bois pour la cuisine et également, de leur consacrer beaucoup plus de temps pour d'autres activités. Cette technologie a un coût qui est au delà des capacités de beaucoup de femmes. Nous sollicitons l'accompagnement de Mme Chantal Compaoré, en approche avec les différents partenaires techniques et financiers, pour pouvoir faciliter l'accès des femmes à cette technologie.

Femme et élevage : La 2e préoccupation concerne la création d'emplois. Dans le cadre du programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, il y a un programme qui concerne 10 femmes par commune. Donc pour chacune des 351 communes, 10 jeunes vont bénéficier de cet accompagnement pour l'élevage de volaille. L'effectif des 10 femmes est déjà acquis. Nous avons la possibilité de dépasser les 10 femmes dans chaque commune. Des pesanteurs nous sont revenues qu'il y a encore des localités où la femme ne peut pas posséder un poulailler. Je lance un appel pour que les institutions coutumières puissent nous accompagner afin de lever ces barrières pour que la femme puisse bénéficier de cet accompagnement. Il s'agit essentiellement, de doter ces femmes d'une formation technique à l'aviculture et également d'obtenir tout le kit nécessaire, deux poulaillers, de standing, mais aussi l'équipement d'alimentation de la volaille, pour permettre à la femme de générer en moyenne 40 000 à 50 000 FCFA par mois, si l'élevage est bien tenu. Nous sommes dans la phase de sélection des bénéficiaires. Toutes les communes doivent à présent, finaliser la sensibilisation jusqu'au 20 septembre pour sélectionner les 10 femmes et jeunes.

Dans le secteur de la santé, nous reconnaissons avec les participantes, que la santé est leur préoccupation majeure. A travers toutes les régions, la question de la santé est revenue en première place. Les efforts que nous faisons en matière de santé ne sont pas négligeables, le budget consacré étant de plus de 12%.

Dans ce cas, des actions majeures qui ont été dites en matière d'accès aux soins et de santé gratuite pour les femmes, notamment en matière de subventions des accouchements et des soins obstétricaux et néonataux, nous sommes conscients que ces mesures sont insuffisantes mais par ailleurs, il y a des problèmes de gouvernance et nous nous attellerons à les corriger, afin que les kits prévus pour les femmes soient effectivement disponibles et mis à leur disposition. L'autre mesure importante qui est une des décisions du chef de l'Etat, Blaise Compaoré, a été d'inclure le gouvernement à faire en sorte que tous les chefs-lieux de communes rurales soient érigés en centres médicaux, dirigés par des médecins. Nous avons commencé progressivement la normalisation des CSPS des communes et nous espérons que d'ici à 2015, toutes les communes seront dotées d'au moins un médecin. En matière

d'équipements des formations sanitaires, nous avons un programme de renforcement des plateaux techniques des hôpitaux et des CMA. Ce dispositif sera renforcé pour l'étendre à l'ensemble des CSPS et des CMA. Nous sommes également conscients que la question des ambulances est cruciale.

Nous allons à cet effet, évaluer la situation et essayer d'élaborer un programme spécial de dotation d'ambulances aux différentes formations sanitaires. Concernant la construction des CMA, nous avons prévu des constructions dans des arrondissements de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, en raison d'un CMA pour deux arrondissements. Pour répondre aux femmes du Centre-Ouest, je puis vous rassurer que le CMA de Réo sera opérationnel en 2013. Je voudrais également rassurer les femmes du Centre-Sud que pour le CHR de Manga qui sera également un CHR de très haut standing, les travaux devraient débuter dans le premier trimestre de l'année 2013. La question des ressources humaines se pose. Sur instruction du président du Faso, nous venons de concevoir un programme spécial qui devait nous permettre de former 520 spécialistes dans une trentaine de provinces, d'ici à 2017. Nous avons déjà débloqué un milliard et demi pour démarrer le programme, dès cette année. Pour la question de la prise en charge des dépistages des cancers, notamment du col de l'utérus, nous allons intensifier le programme, mais surtout réfléchir à la prise en charge des malades. En ce qui concerne la question d'emploi, il a été signalé au ministre en charge de l'Emploi, de faire en sorte que les femmes puissent être prioritaires.

En ce qui concerne l'énergie, nous avons prévu l'électrification de plus de 500 localités, d'ici à 2015 et particulièrement, tous les chefs-lieux de communes. En matière de vulgarisation de l'énergie solaire, le gouvernement a décidé la suppression de toutes les taxes sur l'importation des produits rentrant dans la production de l'énergie solaire, d'ici à 2013. Pour l'orpaillage, nous sommes en train de réfléchir à des textes pour essayer de mieux encadrer le secteur, afin que la jeunesse et les femmes soient protégées. Je puis rassurer toutes les participantes que vos recommandations ne resteront pas lettre morte. Le gouvernement va s'y pencher dans les jours à venir, à travers une analyse, afin qu'elles puissent être réalisées.

Par Propos recueillis et transcrits par Afsétou SAWADOGO et Nagège YE